



## AIDEZ MOI, JE SUIS MINEUR, FUTURE MAMAN, BESOIN DE REPONSE URGENT

Par **Caliandre**, le **05/09/2013** à **01:09**

Bonjour,

J'ai 17 ans, ma vie à commencer à réellement basculer à mes 16 ans.

Pour faire court, car c'est une bien longue histoire... J'ai quitté mon domicile fixe à mes 16 ans, je suis partie vivre chez les parents de mon copain car je ne supportais plus la vie chez moi, je m'y sentais plus bien, ni à ma place.

Laissez-moi vous expliquer... Mes parents ont divorcé à mes 10 ans, je suis donc partie m'installer avec ma mère et ma sœur car mon père avait l'incapacité de prendre notre garde... Il était alcoolique.

Après le déménagement, ma sœur et moi apprenons que ma mère a un cancer du sein, il fallut 2 ans de traitement pour la guérir.

Après ces 2 ans de traitement, je me retrouve au commissariat pour déposer plainte contre mon père pour attouchement sexuel. Quand j'étais plus jeune, j'en ai été victime, et c'est ressorti cas ma période d'adolescence.

Déjà que je voyais mon père 3 fois tous les 2 ans, j'ai dû couper complètement les ponts, il n'avait plus le droit de m'approcher.

C'était très dur pour moi, ma mère me disait du mal de lui, l'insultait tous les jours, souhaitait sa mort, menaçait de le tuer pour ce qu'il m'avait fait. Et étant donné que j'étais trop petite, je n'avais pas beaucoup de souvenir de qui il était, donc je me faisais à sa description, et je me suis mis à le haïr.

J'avais raconté l'histoire avec mon père à ma meilleure amie du collège quand j'avais 12 ans, et elle l'a répété à tout le monde... Résultat je me faisais insulter, je me suis fait violer et j'ai changé 3 fois d'établissement.

A la maison, ma mère criait souvent, elle racontait tous les jours ses problèmes au travail et me comparait tous les jours à mon père. Elle disait du mal de lui et elle disait que quand elle

me voyait, je lui faisais rappeler mon père et que si elle avait divorcé c'était aussi pour plus l'avoir à la maison et qu'au jour d'aujourd'hui étant donné que je suis là, ça ne change absolument rien au passé étant donné que je suis son portrait craché physique, et dans la manière de faire les choses. (Elle me voyait en lui)

A mes 16 ans donc, je suis partie passé les vacances d'octobre chez mon copain. Après ça, je n'ai plus jamais voulu remettre les pieds chez moi. Les parents de mon copain m'ont accueilli à bras ouvert, ne mon pas jugé, ni comparé à mon père, ils ne crient pas, ne raconte pas leurs problèmes de travail, ils étaient uni, et une vrai famille. Je me suis senti à ma place et heureuse.

Après 3 semaines passé H24 chez eux, ma mère ne pouvant rien faire pour me ramener à la maison, elle m'a fait hospitaliser à l'hôpital pour m'éloigner de cette famille et pour me faire "soigner".

1 semaine et demie après l'hospitalisation, j'ai couru chez cette famille.

Ma mère débarquait souvent chez eux en criant, en les menaçant... Pour éviter de leur poser trop de problème, j'acceptais de rentrer chez moi la nuit, même si ça m'était extrêmement difficile. Chez moi, j'étais rongé par le stress, je ne dormais pas, et je suppliais ma mère de me ramener chez eux en pleurant. Elle m'insultait, disait que j'étais malade et me frappait avec ma sœur. Elle m'avait même déjà enfermé dans sa chambre pour ne pas que je puisse m'en aller.

J'ai dû passer 3 nuits chez moi depuis le mois d'octobre 2012. En décembre, elle m'a emmené chez ma grand-mère pour fêter Noël, elle s'est sauvé après le réveillon alors qu'elle m'avait promis de me ramener. Elle m'a menti, donc j'ai fugué de chez ma grand-mère le lendemain même et suis allée retrouver mon copain, et quelques jours après la fugue, nous sommes retourné chez lui.

Mais mère ne savait plus quoi faire, entre les attaques physique, les insultes, les menaces, la police qui ne voulait rien faire pour elle, ma psychiatre qui trouvait que j'étais en bonne santé et que je n'avais pas besoin de me faire ré hospitalisé, elle s'est tourné vers le juge pour un placement, pour que je ne retourne plus chez cette famille.

Le 12 avril, le jugement tombe, je suis désormais placé. J'étais anéantie, très triste de quitté cette famille, malheureuse, au plus bas, elle m'a retiré mon bonheur de vie, les seules personnes qui me comprenaient et qui me soutenaient.

Je suis resté 1 jour en famille d'accueil, ça m'était insupportable parce que ce n'est pas LA famille que je voulais. Donc l'ASE, qui m'avait pris en charge, mon mis en foyer. Je fuguais sans cesse, dormais dehors, je ne supportais pas le foyer, ça me faisait trop pensé à l'hôpital, parce qu'à l'âge de 12 ans, j'ai fini en hôpital psychiatrique pendant 1 mois et demie, après j'y suis retourné encore une fois, et le foyer m'y rappelait beaucoup.

Je ne pouvais plus me réfugier chez la famille de mon copain parce qu'il avait interdiction de m'approcher sinon ils iraient en prison.

Je voyais quand même mon copain à l'extérieur, il me soutenait, m'aidait beaucoup.

Je ne pouvais plus rester dehors, donc j'avais pris l'initiative d'aller chez mon père, après 4 ans de procès toujours en cour, je me disais qu'il ne pouvait pas être comme ma mère me le décrivait. Et j'avais raison. J'ai passé 3 jours chez lui, et j'ai regretté ces 7 ans sans l'avoir vu. Il était formidable, il me conseillait, il été en forme avait arrêté de boire depuis 2 mois, il était superbe et là pour moi.

1 mois après avoir revu mon père, il a été retrouvé mort dans son appartement. Je suis toujours en état de choc, et je regrette tellement d'avoir été influencé par ma mère, de pas avoir été là pour mon père, près de lui.

3 semaines avant que mon père ne meurt, j'ai appris que je suis enceinte d'1 moi et demie. J'ai décidé de garder la grossesse. Je suis retourné chez mon copain, parce que ma mère a accepté que j'y reste le temps de trouvé une solution pour une nouvelle structure pour moi. Je suis à 4 mois de grossesse au jour d'aujourd'hui, ma mère menace la naissance de ce

bébé, elle fera tout pour me le retirer, elle fera encore tout pour m'éloigner le plus loin de cette famille. Le 13 septembre j'ai RDV au tribunal pour voir ce que le placement en sera. Je suis terrifiée.

J'ai 17 ans à la fin du moi, comment faire pour ne plus être placée? Que le juge accepte que je reste légalement chez cette famille? D'avoir l'émancipation sans l'accord de ma mère? Est-ce que l'ASE me retirera l'enfant? Quand j'accoucherais j'aurais encore 17 ans, mais le père de l'enfant, lui, en aura 18.

J'aurai besoin de votre aide. Merci beaucoup